

# CONSEIL MUNICIPAL du 28-08-2015

L'an deux mille quinze, le 28 août à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

*Présents* : Mmes Delfour, Francoual, Pradines, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Pégourié Plenacoste, Rames. *Absent* : Mr Delbrel.

*Secrétaire de séance* : Colette Viard

## Rappel de l'ordre du jour :

1. Convention de mise à disposition du personnel communal au SIVU des Ecoles : modification suite aux nouveaux rythmes scolaires. Délibération.
2. Carte communale : suite à la réunion du 24 juillet : choix des terrains « prioritaires ».
3. Travaux de voirie : info suite à la réunion du 27-07 (PATA) : choix des priorités.
4. Info sur le reclassement des voies communales.
5. Informations sur le périscolaire.
6. Mise en place des commissions communales.
7. Honorariat Jean-Jacques.
8. Questions diverses.

### 1 **DELIBERATION**

La délibération concernant la mise à disposition du personnel communal au SIVU des Ecoles, suite à la modification des rythmes scolaires est adoptée à l'unanimité.

### 2 **CARTE COMMUNALE**

Suite à l'étude du budget prévisionnel de la viabilisation du terrain communal du Pech d'Artigues, celui-ci est retiré à l'unanimité de la liste des terrains constructibles.

Une liste de terrains constructibles a été arrêtée et va être transmise au bureau d'études.

### 3 **VOIRIE**

Les portions de voies communales susceptibles de bénéficier de la technique PATA vont être traitées les 7 et 8 septembre. Il s'agit de la route menant du Château au Mas de Cambou (si l'étroitesse de la voie permet le passage des engins), de la route du Mas de Bazelle, de celle menant aux Bouygues et au Mas de Jordy. La commune aura une aide du Grand Figeac, et le budget voirie ne devrait pas être trop impacté, le déficit de 2014 étant comblé par le reliquat perçu lors de la dissolution du SIVOM. Les travaux du cimetière seront différés en 2016, de façon à transférer le budget sur ces travaux de voirie.

Le chemin du Rat vient d'être refait bénévolement par une journée de travail de Maurice Chalié et Patrick Rames.

Le débroussaillage des chemins sera réalisé cet automne à minima par l'entreprise Raffy sur les chemins du Causse, le Mas de la Gravette et le chemin de Carmouse.

### 4 **INFO sur le reclassement de la voirie communale**

Il apparaît que la commune dispose de 18 km de voirie communale et non de 13 km. La voie communale n°1 n'avait pas été comptabilisée jusqu'alors. C'est une différence

considérable qui a impacté le montant de la DGF perçu par la commune ; il va falloir tenter de récupérer ce différentiel de DGF pour cette année, et peut-être pour quelques années précédentes.

## **5** **INFORMATIONS SUR LE PERISCOLAIRE**

Plusieurs réunions ont eu lieu pendant l'été pour organiser ce temps périscolaire sur le RPI de la vallée du Célé. Ont été retenus des ateliers d'arts créatifs, des ateliers peinture, des animations proposées par l'OIS...

Une réunion a eu lieu à Cuzals pour envisager un projet d'interventions dans les Musées du Conseil Général.

## **6** **COMMISSIONS COMMUNALES**

Le constat est fait que certaines commissions ne fonctionnent pas bien ; notamment celle de la mise en valeur du village. Il va falloir les formaliser un peu plus et les réunir plus souvent avec un ordre du jour et un compte-rendu fait en conseil municipal.

Une commission nouvelles technologies, avec l'ambition de la création d'un site internet est demandée. Alain Plenacoste pourrait en être le responsable car il a un savoir faire en la matière, mais c'est une lourde tâche qu'il ne souhaite pas assumer seul.

## **7** **HONORARIAT Jean-Jacques**

La demande d'honorariat pour Jean-Jacques est revenue positive. Il faudra lister les personnalités à inviter à cette occasion. Aucune date n'a encore été retenue.

## **8** **QUESTIONS DIVERSES**

- Eaux de baignade : les contrôles effectués tout au long de l'été témoignent d'une qualité de l'eau moyenne. L'espace de baignade de Saint-Sulpice pourrait bénéficier d'une étoile.
- Syndicat de l'Eau : des travaux de renforcement de la distribution de l'eau vont être entrepris fin septembre au Mas de la Gravette pour un montant de 26500 €.
- Le jour de la Nuit : cette année, il est fixé nationalement le samedi 10 octobre. Il est demandé à Christian Larnaudie de contacter Guy Thorat pour une organiser une animation à Saint-Sulpice. L'organisation matérielle de l'accueil pour cette soirée sera affinée lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.